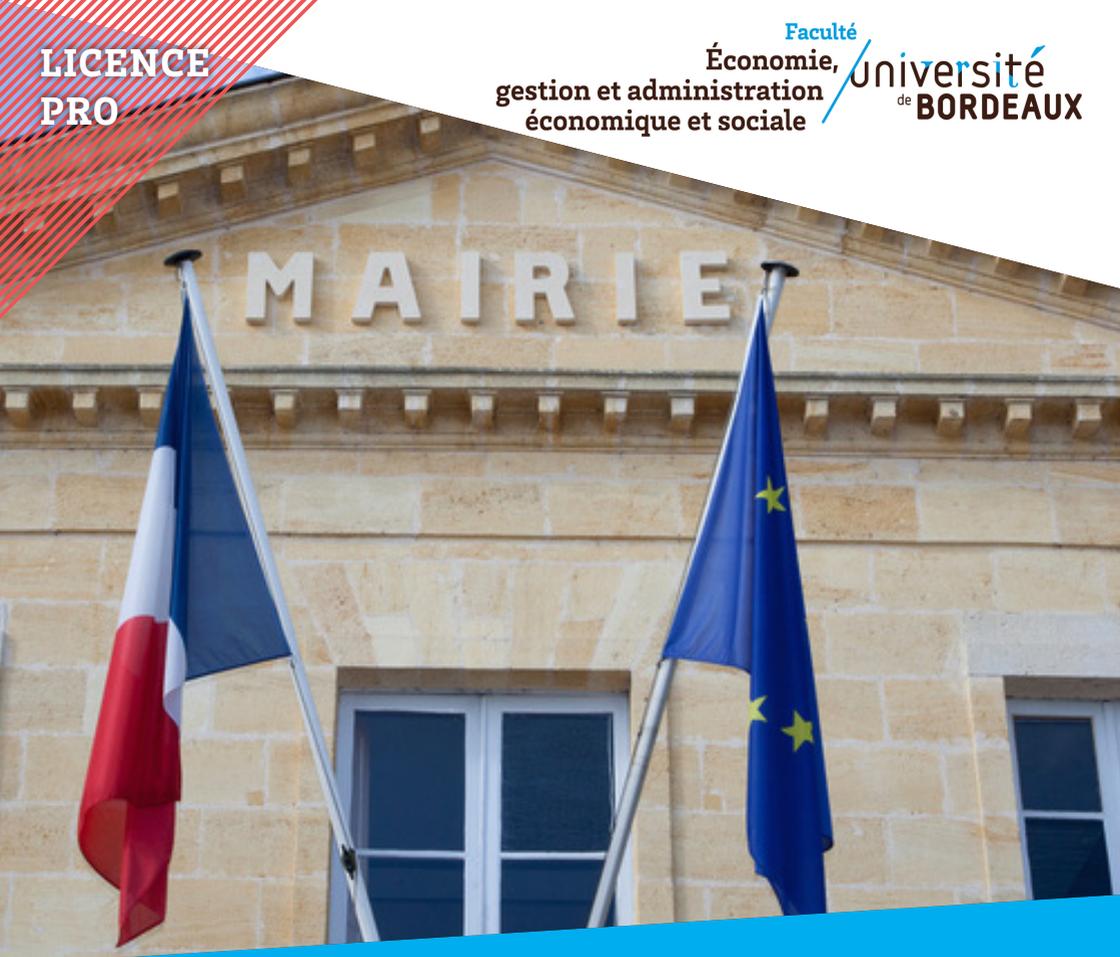


LICENCE
PRO

Faculté
Économie, gestion et administration
économique et sociale / Université
de BORDEAUX



Métiers de l'administration territoriale

*Management des ressources humaines
Finances locales et commande publique
Règles et pratiques de l'urbanisme*

*formation en alternance
initiale, continue ou en apprentissage*

Objectifs de la formation

Dans le contexte d'une actualité sans cesse renouvelée en matière de décentralisation et d'une évolution permanente du cadre législatif et réglementaire des collectivités territoriales, la licence professionnelle Métiers de l'administration territoriale a pour objectif de favoriser l'accès aux métiers des collectivités territoriales, en proposant :

- › une formation en alternance (initiale ou apprentissage) pour des étudiants diplômés d'un bac+2
- › une formation continue pour des agents publics avec la possibilité de validation des acquis de l'expérience (VAE).

Pour les étudiants diplômés, l'accent professionnel de la formation renforce les chances d'insertion dans l'emploi territorial. Pour les collectivités territoriales, la licence ouvre des opportunités de recrutement et elle peut contribuer à une gestion dynamique de leurs ressources humaines.

Profil souhaité

Le niveau d'études minimum requis pour candidater est de deux années d'enseignement supérieur validées, c'est-à-dire deux premières années de licence (L2 ou DEUG), DUT ou BTS ; sont plus particulièrement adaptés les L2 de droit, d'administration économique et sociale, d'économie-gestion, les DUT tertiaires (notamment gestion des entreprises et administration) et les BTS tertiaires.

La sélection des candidats s'effectue sur dossier et entretien. Elle prend en compte non seulement le niveau académique des candidats mais aussi la qualité de leur projet professionnel et surtout leur motivation. Une accession à la licence est possible par une validation des acquis professionnels (VAP) pour les postulants n'ayant pas le niveau requis de diplôme.

Dispositif d'accompagnement

- › Une préparation aux concours de l'administration territoriale ainsi que des ateliers de techniques de recherche d'emploi sont proposés aux étudiants afin de favoriser leur intégration professionnelle.
- › En outre, les diplômés sont invités à se positionner auprès des services remplacement des centres de gestion partenaires. C'est pour eux l'occasion d'avoir une première expérience professionnelle en collectivité.

Contenu des enseignements

BCC 1 Connaître le cadre juridique et les moyens d'actions des collectivités territoriales

- › **Le cadre juridique des collectivités territoriales**
 - les collectivités territoriales
 - l'intercommunalité
- › **Les moyens d'action des collectivités territoriales**
 - les acteurs et les actes
 - les finances et les modes de gestion
 - les contrôles de l'action des collectivités territoriales

BCC 2 Découvrir la pratique au sein des collectivités territoriales

- › **Méthodes professionnelles**
 - méthodes de travail d'équipe
 - positionnement professionnel
 - écrits professionnels
- › **Suivi professionnel**
 - suivi du stage ou du livret d'apprentissage
 - suivi en collectivité
 - simulations professionnelles

BCC 3 Acquérir des connaissances spécialisées (1 option au choix parmi les 3 suivantes)

- › **a) Management des ressources humaines**
 - Management administratif des RH
 - Management stratégique des RH
- › **b) Finances locales et commande publique**
 - Finances locales
 - Gestion financière
 - Commande publique
- › **c) Règles et pratiques de l'urbanisme**
 - Planification et application du droit des sols
 - Aménagement et contentieux des sols

› **Projet tuteuré**

BCC 4 Approfondir la pratique au sein des collectivités territoriales

- › **Mémoire professionnel**
 - suivi méthodologique et visites
 - méthodes du mémoire professionnel
- › **Accompagnement professionnel**
 - préparation au concours de rédacteur
 - méthodologie de recherche d'emploi
 - simulations professionnelles

Spécificité

Un certificat est proposé aux agents des collectivités en complément de la licence professionnelle : le *Certificat professionnel d'administration des collectivités territoriales*. Constitué d'enseignements d'une des spécialités (gestion des ressources humaines, finances locales et marchés publics ou urbanisme et action foncière), il comprend un stage de quatre semaines qui peut s'effectuer dans l'emploi.



Statistiques

89,7 % de taux
d'insertion des diplômés 2019

> chiffres de l'Observatoire de la formation et de la vie étudiante,, enquête à 30 mois

Professionnalisation et alternance

- › Parcours en formation par alternance
- › Stage obligatoire (FI) d'une durée de 12 semaines en alternance
- › Apprentissage en alternance (contrat de 12 mois)
- › Projet tuteuré obligatoire

Insertion professionnelle

La licence professionnelle Métiers de l'administration territoriale offre les connaissances opérationnelles nécessaires pour occuper les fonctions d'encadrement intermédiaire relevant de la filière administrative au sein des collectivités territoriales et établissements publics territoriaux :

- › Secrétaire de mairie
- › Chargé de la gestion du personnel
- › Responsable de la formation
- › Responsable de la gestion budgétaire et financière
- › Gestionnaire des marchés publics
- › Instructeur du droit des sols
- › Chargé d'études d'urbanisme et action foncière...

Carte d'identité de la formation

Diplôme

- › Licence professionnelle

Mention

- › Métiers des administrations et des collectivités territoriales

Parcours

- › Métiers de l'administration territoriale

Option : 3 spécialités

- › Management des ressources humaines
- › Finances locales et commande publique
- › Règles et pratiques de l'urbanisme

Conditions d'accès

- › les candidats doivent être titulaires d'un diplôme Bac+2 ou équivalent (L2 AES, droit, économie-gestion, BUT tertiaire 2e année, BTS tertiaire). Ils peuvent éventuellement bénéficier du dispositif de validation des acquis professionnels ou de l'expérience (VAP-VAE).
- › La procédure de recrutement comporte deux étapes :
 - 1. examen préalable du dossier
 - 2. entretiens visant à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat

Durée et rythme de la formation

- › La formation se déroule sur une année universitaire. Elle alterne périodes d'enseignements et semaines de stage / apprentissage en collectivités territoriales ou en établissements publics territoriaux.

Volume horaire

- › Environ 30 heures par semaine

Volume annuel

- › 310 heures d'enseignements

Organisation de la formation

- › La licence professionnelle Métiers de l'administration territoriale est une formation en partenariat avec les centres de gestion de la fonction publique territoriale des départements de la Dordogne, de la Gironde, des Landes.

Organisation des enseignements

- › Les cours sont assurés par des enseignants-chercheurs des universités et des professionnels des collectivités territoriales. Ils comprennent des cours magistraux, mais également des cours d'application et de suivi méthodologiques en petits groupes.

Contrôle des connaissances

- › Contrôle continu
 - › Contrôles terminaux
- Des examens ont lieu à la fin de chaque semestre.

Lieu de la formation

- › Les enseignements sont localisés au Campus Bastide de l'université de Bordeaux

Effectifs

- Chaque année, la licence accueille en moyenne une trentaine d'étudiants en formation initiale et une quinzaine en apprentissage

Infos pratiques

Lieu de la formation

Campus Bastide

35 avenue Abadie

33072 Bordeaux Cedex

Accès > Tram A : station Jardin botanique

Inscription

Retrait du dossier de candidature sur le site de l'université, rubrique Admission

> Licence professionnelle

Contacts

Responsables de la formation

> Alain Pariente

alain.pariante@u-bordeaux.fr

Informations et secrétariat pédagogique

> lpmat@u-bordeaux.fr

05 56 00 97 22 (apprentissage)

05 56 00 97 85 (formation initiale)



En savoir +

economie.u-bordeaux.fr/formation